

FICHE CREEE

Guillon

C.P.E

Nom : Guillon
Prénoms : Etienne Augustin Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 401
Classe de mobilisation : 1904

ÉTAT CIVIL.

Né le 18 juin 1884 à S^t Georges d'Espéranche canton Boypieux département de l'Isère résidant à S^t Georges d'Espéranche canton d' Boypieux département de l'Isère profession de cultivateur
fils de Leu Joseph et de Sellet Catherine domiciliés à S^t Georges d'Espéranche canton d' Boypieux département de l'Isère
N° 15 de tirage dans le canton d' Boypieux

SIGNALEMENT.

Cheveux et sourcils blonds
yeux châtain front découvert
nez maigre bouche maigre
menton roud visage ovale
Taille : 1 m. 67 cent. Taille rectifiée : 1 m. 67 cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3
militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon
dispensé art. 21, frère au service.
Compris dans la 2^e partie de la liste du recrutement cantonal (portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé le 8 Octobre 1905 - N° 3060 -
arrivé au corps et soldat de 3^e classe le dit jour
Envoyé en disponibilité le 18 septembre 1906
Certificat de bonne conduite accordé.

Dans l'armée active.

Passé dans la réserve de l'armée active le 4 Octobre 1908

Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Départ du 1^{er} Août 1914 arrivé au corps le 4 Août 1914
au dépôt au 1^{er} rég^t d'inf^é à 19^e rég^t d'inf^é
au dépôt au Roi d'armes le 3 Mars 1917 - Intermi
à Docteur - Napatin le 21 Janvier 1919 - Passé au 99^e
reg^t d'inf^é le 24 février 1919 -
Blessé le 26 août 1914 à l'issue de l'attaque de
Boynac (Cher) renché au dépôt le 11 octobre 1914
aux armées le 15 octobre 1914 -

Numéro au contrôle spécial du recrutement.

44
401
83

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
Dans l'armée active. 14^e chasseurs à pied
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. 2^e rég^t d'inf^é à 19^e rég^t d'inf^é
AFFECTATIONS d'après guerre
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 99^e Reg^t d'inf^é
Sans affectation

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE DE SA RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile au R résidence.
<u>au départ au 1^{er} rég^t d'inf^é</u>	<u>Boynac</u>		<u>R</u>
<u>16^e 1906</u>	<u>Boynac</u>	<u>Terrme</u>	<u>R</u>
<u>1^{er} Mars 1913</u>	<u>Chaz Cassion</u>		<u>R</u>
	<u>1^{er} rég^t de Roumay</u>	<u>1^e</u>	
	<u>N^o de Roumay</u>		

Campagnes	Blessures - Décorations
<u>Allernagne du 4 Août 1914</u> <u>du 20 Mars 1919</u> <u>Antennier du 14 Août 1914</u> <u>armes N.B. du 19 8 - 1914</u> <u>du 26 8 - 1914</u> <u>Antennier bleu du 24 8 - 1914</u> <u>aux armes du 15-10-1914</u> <u>aux armes du 16-10-1914</u> <u>aux armes du 5-3-1914</u> <u>Captivité du 6-3-1914</u> <u>du 21-1-1914</u> <u>Interruption du 22-1-1914</u> <u>du 20-2-1914</u>	<u>Blessé le 26 Août 1914 à Nohoncourt -</u> <u>par 2^e O⁴ à la crosse</u>

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS				DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
<u>1^{er} Octobre 1906</u>	<u>1^{er} octobre 1908</u>	<u>1^{er} octobre 1911</u>	<u>1^{er} octobre 1920</u>	<u>1^{er} octobre 1920</u>
			<u>1920</u>	<u>1920</u>

(1) (2) (3)
Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Guerra - Registre matricule. - 2 - 89 - 1903.

FICHE CREEE

Guillon

2 FICHES CREEES

C.P.E.
Numéro matricule du recrutement : 401
Classe de mobilisation : 1904

Nom : Guillon
Prénoms : Etienne Augustin Surnom :

ÉTAT CIVIL.

Né le 18 juin 1884 à S^t Georges d'Espéranche canton Beaufrioux département de l'Isère
résidant à S^t Georges d'Espéranche canton d' Beaufrioux département de l'Isère
profession de cultivateur
fils de Leu Joseph et de Sellet Catherine domiciliés à S^t Georges d'Espéranche canton d' Beaufrioux département de l'Isère
N° 15 de tirage dans le canton d' Beaufrioux

SIGNALEMENT.

Cheveux et sourcils blonds
yeux châtains front découvert
nez maigre bouche maigre
menton roud visage ovale
Taille : 1 m. 67 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.
MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3
militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon
dispensé art. 21, frère au service
Compris dans la 2^e partie de la liste du recrutement cantonal (portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé le 8 Octobre 1905 - N° 16 3060 -
arrivé au corps et soldat de 3^e classe le dit jour
Envoyé en disponibilité le 18 septembre 1906
Certificat de bonne conduite accordé.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
Dans l'armée active. 14^e chasseurs à pied
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Bon d'chasseurs à pied affecté
Reg^t d'inf^{an} de Bourges N° 460
99^e Reg^t d'inf^{an} N° 1016 92
AFFECTATIONS
d'après guerre
99^e Reg^t d'inf^{an}
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. Sans affectation
Reg^t de Bourges

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
<u>au départ au log^s</u>	<u>St Georges d'Espéranche</u>		R
<u>16^e 1906</u>	<u>Bonnefemme</u>	<u>Terrme</u>	R
<u>17 Mars 1913</u>	<u>Chaz Cassin</u>		R
	<u>1^e Canton de Buisson</u>		
	<u>N° de Bourges</u>		

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 14^e Bon de Ch^{as} à pied du 21 août au 1^{er} septembre 1908
A accompli une 2^e période d'exercices dans le 99^e Reg^t d'inf^{an} du 10 au 26 avril 1911
Passé dans l'armée territoriale le

Mis le 21 10^e 1919 en congé illimité de démobilisation échelon N° 3 241

par le dépôt du 99^e Reg^t d'inf^{an}
retire N° 1016 92
Affecté dans les réserves au 99^e Reg^t d'inf^{an}
les 1^{er} Juin 1921. Passe sans affectation le 1^{er} avril 1927
CN 1016 92 de 19-10-1926

A accompli une période d'exercices dans l' du au
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
Libéré du service militaire le 15 Octobre 1932

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<u>1^{er} Octobre 1906</u>	<u>1^{er} octobre 1908</u>	<u>1^{er} octobre 1911</u>	<u>1^{er} octobre 1920</u>	<u>1^{er} octobre 1932</u>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service militaire.
Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registres matricules. — 2 - 2 - 89 - 1903.